



Communiqué de presse

Hopium annonce son placement en redressement judiciaire et la reprise de cotation de son titre sur Euronext Growth Paris

Paris, le 21 juillet 2023 – 7h

Hopium (ALHPI - FR0014000U63) annonce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire visant à permettre la poursuite de l'activité, l'apurement de ses dettes et la réorganisation de la société, dans le cadre d'un plan de continuation qui sera présenté à l'issue d'une période d'observation de 6 mois.

Par jugement en date du 19 juillet, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert au bénéfice de la société HOPIUM une procédure de redressement judiciaire pour une période initiale de 6 mois (jusqu'au 19 janvier 2024), éventuellement renouvelable pour 6 mois.

Cette procédure place la société HOPIUM sous la protection du Tribunal en gelant l'ensemble des dettes antérieures au 19 juillet. Celles-ci seront remboursées dans le cadre du plan de continuation que la Société entend soumettre au Tribunal durant la période d'observation.

Dans l'intervalle, Hopium continuera de bénéficier du soutien de son partenaire financier Atlas Special Opportunities (cf communiqué du 20/07/2023 « *Signature d'un avenant au contrat conclu avec Atlas Special Opportunities* »).

Ce soutien va permettre à Hopium de poursuivre le développement de sa pile à hydrogène jusqu'au niveau technologique TRL 6 (démonstration d'un prototype ou d'un modèle de système/sous-système dans un environnement représentatif) en concentrant ses ressources sur le plan de la R&D afin de démontrer la maturité de sa technologie propriétaire et sa capacité à servir les secteurs de la mobilité.

La période d'observation va également permettre à la Société de poursuivre les contacts et discussions en cours avec des partenaires industriels et commerciaux potentiels.

Les partenaires et fournisseurs qui poursuivront leurs relations commerciales avec la Société durant la période de redressement judiciaire seront réglés sans délais au titre des prestations et livraisons à venir. La Société s'engage à présenter dans les délais les plus brefs prévus par la loi un plan aux modalités les plus favorables à ses créanciers.

La société HOPIUM annonce avoir demandé à Euronext de reprendre la cotation de son titre (ALHPI - FR0014000U63) admis sur le marché Euronext Growth à Paris, à compter du vendredi 21 juillet 2023.

ISIN : FR0014000U63 / Mnémonique : ALHPI / www.hopium.com

Suivez-nous sur [Instagram](#), [LinkedIn](#), [YouTube](#), [Twitter](#)

CONTACTS

Relations Investisseurs

Jean-Yves BARBARA

jybarbara@actifin.fr

Relations Presse Financière

Jennifer JULLIA

jjullia@actifin.fr